PRÉFET
DE L'ALLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-préfecture de Montluçon

Pôle sécurité et animation des politiques publiques

Montluçon, le 25 JAN. 2024

Commission de suivi de site ALL' CHEM
Compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2023

Tenue sous la présidence de M. Jean-Marc GIRAUD, sous-préfet de Montluçon.

Etaient présents :

■*Collège « Administrations de l'Etat »*
DREAL Auvergne Rhône-Alpes : Daniel PANNEFIEU et Julie CROUSEAUD - Unité interdépartementale Cantal Allier Puy-de-Dôme
SDIS : Lieutenant Cédric FEY
SIDPC : Jean-Luc VIGNAUD
Police Nationale : Major Fabrice MOUTONNET
DDT : Jean-Pierre SCARAMOZZINO
ARS : Isabelle PIONNIER
Education Nationale : Florian GUERARD, référent sécurité départemental – DSDEN 03

■*Collège « Elus des collectivités territoriales ou établissements de coopération intercommunale »*
Mairie de Montluçon : Pierre LAROCHE
Mairie de Désertines : Jean-Luc BERNARD

■*Collège « Riverains et associations de protection de l'environnement »*
Fédération de la Région Auvergne pour la nature et l'Environnement et Fédération Nature Environnement Allier : Andrée ROUFFET-PINON
Association des Riverains de l'usine ALL' CHEM (ARAC 03) : Alain GREUZAT
Lycée Albert Einstein : Brigitte FOURNIER

■*Collège « Exploitants des installations classées pour laquelle la commission a été créée »*
Nicolas BONNARIC – directeur du site ALL' CHEM
Laurent CARMONA– directeur industriel division SPEICHIM du groupe SÉCHÉ
Christophe ROBILLON – expert ICPE Règlementation – Cellule Progrès SÉCHÉ ENVIRONNEMENT

■*Collège « Salariés des installations classées pour laquelle la commission a été créée »*
Alexandre BACQUET– secrétaire CSSCT ALL'CHEM
Mohamed AHOUYEK – membre CSE ALL'CHEM

Etaient excusés :

■*Collège « Elus des collectivités territoriales ou établissements de coopération intercommunale »*
M. Claude RIBOULET, président du Conseil départemental
CCI Allier : Thierry BOUTET

■*Collège « Exploitants des installations classées pour laquelle la commission a été créée »*
Didier CAGNA – responsable Hygiène Sécurité Environnement du site ALL'CHEM

Monsieur le sous-préfet ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du Règlement Intérieur
- Bilan de l'exploitant
- Bilan de l'action de l'inspection des ICPE
- Information des collectivités sur leurs projets (aménagements, urbanisme, voirie…) pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de l'établissement
- Questions diverses

I - Approbation du règlement intérieur (document joint au présent)

La composition de la CSS a été renouvelée au terme du mandat de 5 ans dont bénéficiaient les membres, par arrêté préfectoral du 6 novembre 2023. Le règlement intérieur de la CSS est présenté aux membres et approuvé après avoir désigné un représentant de chaque collège constitutif.

II – Bilan de l'exploitant

a) Présentation par M. CARMONA du Groupe Séché Environnement nouveau propriétaire de l'entreprise All'Chem depuis le 10 juin 2022 via sa filiale Speichim Processing (document joint).

Séché Environnement est un groupe industriel spécialisé dans le domaine de l'environnement, de la gestion de tous les types de déchets et de la dépollution.

Le groupe comptabilise 5 700 salariés dont 2 500 en France.
CA 2022 : 895 M€ (83% de clients industriels et 15% de collectivités territoriales).
CA 2023 prévisionnel : 1 milliard d'euros
30 % du CA est réalisé à l'international dans 15 pays, notamment en Amérique du Sud et en Afrique du Sud
2/3 du CA est réalisé dans le secteur de la chimie.

3 grands pôles d'activités :

- les déchets dangereux : stockage, incinération
- les déchets non dangereux : collecte, tri et valorisation notamment énergétique
- la chimie et les services : régénération de solvants, traitement des déchets hospitaliers, dépollution des sols, gestion des effluents (reprise de toute l'activité de Véolia en ce qui concerne le traitement des eaux industrielles). Le groupe est gestionnaire de la station d'épuration de l'entreprise ADISSEO à Commentry).

En 2022, l'entreprise All'Chem a rejoint l'activité chimie-services du groupe Séché Environnement (régénération de solvants, réhabilitation des sols pollués, urgences environnement, gestion de l'eau...).

All'Chem est une filiale de la division Speichim Processing (pôle Chimie du groupe) et reste une entité juridique indépendante. Aussi, le nom d'All'Chem sera visible sur l'établissement comme l'est Speichim.

b) Présentation par M. CARMONA et M. BONNARIC du site ALL'CHEM (document joint)

M. CARMONA informe de la nomination de Monsieur Xavier LEVEAU au poste de Directeur du site depuis le 1er décembre 2023. Monsieur LEVEAU a précédemment occupé des postes à responsabilité dans de grandes entreprises industrielles telle que ADISSEO à Commentry. M. BONNARIC conserve la responsabilité des Opérations, (production/maintenance/magasins/R&D) en qualité de Directeur Adjoint.

➢ ***L'activité industrielle***

L'entreprise All'Chem compte 2 activités principales :
- la synthèse à façon ou fabrication d'un produit à la demande du client selon un mode opératoire précis,

- la synthèse de produits catalogues (notamment des produits pharmaceutiques) vendus à plusieurs clients dans le monde entier

Les marchés sont assez variés (agrochimie, pharmacie, santé animale, chimie fine, photographie).

All'Chem est site de chimie de moindre importance par rapport à ADISSEO car la production reste réduite, soit 320 tonnes par an.

Le chiffre d'affaires est en constante augmentation, passant de 15,5 M€ en 2022 à 16,2 M€ en 2023 (17,0 M€ attendu en 2024).

Le site compte 2 ateliers de synthèse multi-produits et 2 ateliers de finition. Le site comptabilise 70 salariés principalement répartis en production (59 % de l'effectif) qui travaillent en 5/8, 7j/7j et jours fériés.

L'entreprise est à la fois suivie par les autorités sur l'aspect environnemental mais aussi par l'agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) sur la fabrication des principes actifs pharmaceutiques. Elle a d'ailleurs fait l'objet d'un récent contrôle de la part de cet organisme.

En novembre 2023, une activité de Recherche et Développement a été créée au sein de l'usine ADISSEO à Commentry dans le but de faire du développement et de l'amélioration des procédés. Une convention a été signée avec ADISSEO pour utiliser un laboratoire dans leurs locaux.

Les faits marquants en 2023 ont été :
- le fort développement des investissements dans les secteurs de l'environnement, de la sécurité, de la production industrielle et des infrastructures. 2,0 M€ investis en 2023 contre 0,3 M€ investis en 2021 avant le rachat du site.

- l'intégration du site All'Chem dans le programme Biodiversité initié par le groupe Séché avec la nomination d'un référent site. Un plan d'action 2023-2027 a été validé avec un accompagnement de la LPO. Dans ce cadre, les associations ARAC et FNE sont amenées à collaborer et seront invitées dans le mois de décembre 2023 à visiter le site.

➢ ***La sécurité***
■*du personnel*

Les résultats en accidentologie sont en amélioration : 5 accidents avec arrêts en 2021. Depuis cette date aucun accident du travail avec arrêt n'a été déploré. Pour parvenir à un meilleur niveau de sécurité souhaité par l'entreprise, deux personnes dédiées à la sécurité des salariés et à la sécurité sur le terrain ont été recrutées sur le site et plusieurs formations ont été suivies par le personnel dans le cadre de la prévention des risques.

■du site
Comme évoqué lors de la précédente CSS, pour éviter une éventuelle intrusion, l'élagage des arbres en limite de propriété du site, côté Est, a été réalisé par les services techniques de la ville de Montluçon.

➢ ***Les plaintes extérieures***

En début d'année 2023, 3 appels ont été reçus pour des odeurs qui finalement ne provenaient pas du site. Aucune autre plainte n'a été signalée.
Il est à noter que l'entreprise va procéder en décembre 2023 à l'installation d'un 2ème mur anti-bruit au niveau des tours aéroréfrigérantes côté nord.

➢ ***Bilan environnemental***

M. ROBILLON précise qu'aucun incident industriel n'est à déplorer en 2023.

<u>Les risques accidentels</u>

L'entreprise a commandé auprès de la société ANTEA, la révision quinquennale de l'étude de dangers qui porte sur l'ensemble du site et ses activités.

Dans le cadre des actions réglementaires post-Lubrizol, l'entreprise a modifié son projet de créer une nouvelle zone de stockage sécurisée de liquides inflammables en prenant en compte les obligations réglementaires. Ce nouveau projet répond aux attentes des services de la DREAL. Le SDIS sera associé à la conception de ce projet au même titre que la DREAL.

Concernant le risque sismique, le site est classé en zone faible. En préventif, l'entreprise a le projet d'abattre la partie supérieure du château d'eau en 2024.

Un plan de modernisation des installations industrielles va être développé au sein de l'entreprise pour permettre de formaliser un certain nombre de contrôles.

Pour ce qui est de la gestion des situations d'urgence, la révision du POI est en cours avec le support du CNPP spécialisé dans la prévention des risques.

Les risques chroniques

L'installation actuelle de captage et traitement des COV (Composés Organiques Volatiles) va être améliorée pour garantir sa fiabilité et son rendement. Des travaux sont en cours pour que l'installation soit opérationnelle en janvier 2024.
Les mesures des rejets atmosphériques réalisées en novembre 2023 sont conformes à l'arrêté ministériel du 2 février 1998. La seconde phase d'équipements début 2024 devrait permettre de conforter ces résultats et d'envisager une conformité aux termes du BREF sectoriel au cours des prochaines années (obligations européennes).

Concernant la pollution des sols et des eaux souterraines du site, historiquement pollués, un audit des pratiques du site a été confié à la société ANTEA afin de vérifier que des pollutions complémentaires ne soient pas générées par les activités actuelles.
Les conditions hydrogéologiques ont également fait l'objet de vérifications qui ont mis en évidence l'existence d'un dôme piézométrique au centre du site qui tend à écarter la pollution vers l'extérieur du site.
La priorité de l'entreprise est d'identifier la cause qui n'est pas naturelle mais générée par une arrivée d'eau dont l'origine est inconnue. Des investigations vont être menées début décembre 2023 pour rechercher des fuites potentielles sur les réseaux.
M. LAROCHE alerte les services concernés de ce problème de fuite d'eau non identifiée.

➢ Observations des membres

L'association des riverains du site se dit inquiète quant aux moyens mis en œuvre par l'entreprise en cas d'inondation.

M. PANNEFIEU rappelle que le Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRNi) a été révisé récemment.
Dans le plan d'opération interne (POI), il est stipulé qu'en cas de crue centennale (1m d'eau) l'entreprise a les moyens de mettre hors d'eau tous les produits sensibles et qu'en cas de crue redoutée plus importante il est prévu que les produits les plus sensibles soient déplacés sur le site d'Adisséo à Commentry. Cette mesure pourra être anticipée car le risque de crue torrentielle n'est pas recensé localement.

M. VIGNAUD informe que dans le cadre du PPI, un exercice d'alerte de la population sera organisé par le SIDPC dans le premier trimestre 2024. Il portera notamment sur la qualité du message, de son mode de diffusion et de la façon dont il est reçu mais aussi sur sa compréhension par les habitants de la zone.
Il rappelle la mise en œuvre du dispositif FR-Alert qui permet d'adresser un message d'alerte, sur tous les portables bornant dans le périmètre concerné.

La population résidant autour des sites concernés va être informée par différents vecteurs (diffusion sur les réseaux sociaux, tractage dans les boîtes à lettres...) des moyens d'information existants pour recevoir l'alerte exercice.

M. LAROCHE indique par ailleurs, que parallèlement à ce dispositif FR-Alert, la ville de Montluçon va prochainement travailler sur la mise à jour des numéros de téléphone des populations concernées pour avoir une base de données fiable.
Une attention particulière sera apportée aux modalités d'alerte des personnes âgées et/ou ne disposant pas d'un smartphone.

Mme ROUFFET-PINON attire l'attention sur la mauvaise distribution par les services postaux d'une plaquette d'information intitulée « les bons réflexes » et réalisée par la Préfecture de Région Auvergne Rhône-Alpes. Certains riverains ne l'ont pas reçue. **Cette problématique sera remontée à la DREAL AURA.**

Afin d'éviter toute confusion et pour une meilleure identification par la population, la direction du site va revoir la signalétique de l'entreprise afin que le nom ALL'CHEM soit accolé à SPEICHIM.

III – Bilan d'action de l'inspection des ICPE

a) Présentation par M. PANNEFIEU (document joint) des actions de l'inspection depuis la dernière CSS. Une visite d'inspection a été réalisée le 2 novembre 2023 avec un très large spectre de contrôle.

Les principaux points développés ont été les suivants :

➢ Examen des actions à réaliser suite aux exigences de l'arrêté préfectoral du 18 septembre 2018 prescrivant un plan comportant des actions à réaliser (risques accidentels et risques chroniques) pour remettre le site en conformité. Des progrès importants ont été réalisés, 8 prescriptions sur 12 ayant été réalisées.

➢ Risques accidentels-Lubrizol :

All'Chem prévoit un nouveau principe de stockage des récipients mobiles avec une réalisation pour 2024 et 2025.

Concernant l'aspect global de la défense incendie du site, l'entreprise va procéder à une refonte complète du système de défense incendie qui va cependant nécessiter une plus grande consommation d'eau. Le système de réserve et de moyens de pompage d'eau est à revoir.

➢ Rejets dans l'air :

L'installation de traitement des COV (Composés Organiques Volatils) est effective depuis septembre 2023 avec une amélioration complémentaire prévue, afin d'obtenir des rejets plus faibles dans l'air.

De nouvelles mesures des COV dans l'environnement seront réalisées en 2024 (4 campagnes de 1 mois) à l'issue desquelles, l'évaluation des risques sanitaires sera révisée.

➢ Eau :

Le système de refroidissement des tours aéroréfrigérantes doit être repensé pour gagner une meilleure efficacité sur le plan énergétique mais aussi sur la consommation d'eau. La suppression du risque légionelle est également visé.

➢ Pollution des sols :

L'origine du dôme hydraulique présent au centre du site devra être trouvée et solutionnée au cours du 1er semestre 2024.

Après analyse précise de l'état des lieux sur cette zone industrielle centenaire, un programme prévisionnel de maîtrise de cette pollution sera établi par l'entreprise et des méthodes d'action définies.

➢ Etude de danger :

L'étude de danger réalisée en 2019 sera réexaminée en 2024 par le bureau d'études ANTEA qui a réalisé l'étude de danger d'Adisseo.

Il est à noter que Mme Julie Crouseaud est désormais en charge de l'inspection, M. Daniel Pannefieu prenant sa retraite.

IV – Information des collectivités sur leurs projets pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de l'établissement

Les élus présents n'ont pas d'informations particulières à communiquer.

Monsieur le sous-préfet rappelle que tout projet d'implantation dans la zone devra faire l'objet d'une vigilance particulière et les prescriptions du PPRT et du PPRi s'imposeront aux porteurs de projet lorsqu'ils déposeront les demandes d'autorisations d'urbanisme.

V – Questions diverses

Néant.

Le sous-préfet de Montluçon
Président de la Commission de suivi de site

Jean-Marc GIRAUD